



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA 2000



Par qui ?

*Ce formulaire est à remplir par le porteur du projet, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire **n'est** pas connu.*

*Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 **lorsqu'il** permet de conclure à l'**absence d'incidence**.*

A quoi ça sert ?

*Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il **susceptible d'avoir une** incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet **n'aura pas d'incidence** sur un site Natura 2000.*

*Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, **d'exclure** toute incidence sur un site Natura 2000. Attention : si tel **n'est pas le cas** et **qu'une** incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

Pour qui ?

*Ce formulaire permet au service administratif instruisant le projet de fournir l'**autorisation** requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom : Commune de Peyroules

Adresse : Le Village 04320 Castellet les Sausses

Siret : 21040148500011

Contact: Mr Frédéric Cluet (maire) 04 92 83 65 52/ mairie.peyroules @wanadoo.fr

NOM DU PROJET

Forage du Fontanil : Forage pour AEP et essais de pompage

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type **d'aménagement** envisagé (exemple : canalisation **d'eau**, création **d'un** pont, mise en place de grillages, curage **d'un** fossé, drainage, création de digue, abattage **d'arbres**, création **d'un** sentier, manifestation sportive, etc.).

Voir le dossier de déclaration Loi sur L'Eau

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : Peyroules N° Département : 04 Lieu-dit :

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) : (FR93----)

n° de site(s) : (**FR93**----)

...

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A **26 km vers l'Ouest** : ZPS FR9312022 Verdon

A 11,5 km **vers l'Est** : ZPS FR93120220 Préalpes de Grasse

A 25 km vers le Sud : ZPS FR9312014 Colle du Rouet

A 8,8 km vers le SUD-Sud-Est : SIC FR9302617 Montagne de Malay

A **12 km vers l'Est-Sud-Est** : SIC FR93011571 Rivières et Gorges du Loup

Voir les figures 2 et 3.

Il n'y a pas lieu de craindre une quelconque influence des travaux sur ces sites Natura 2000.

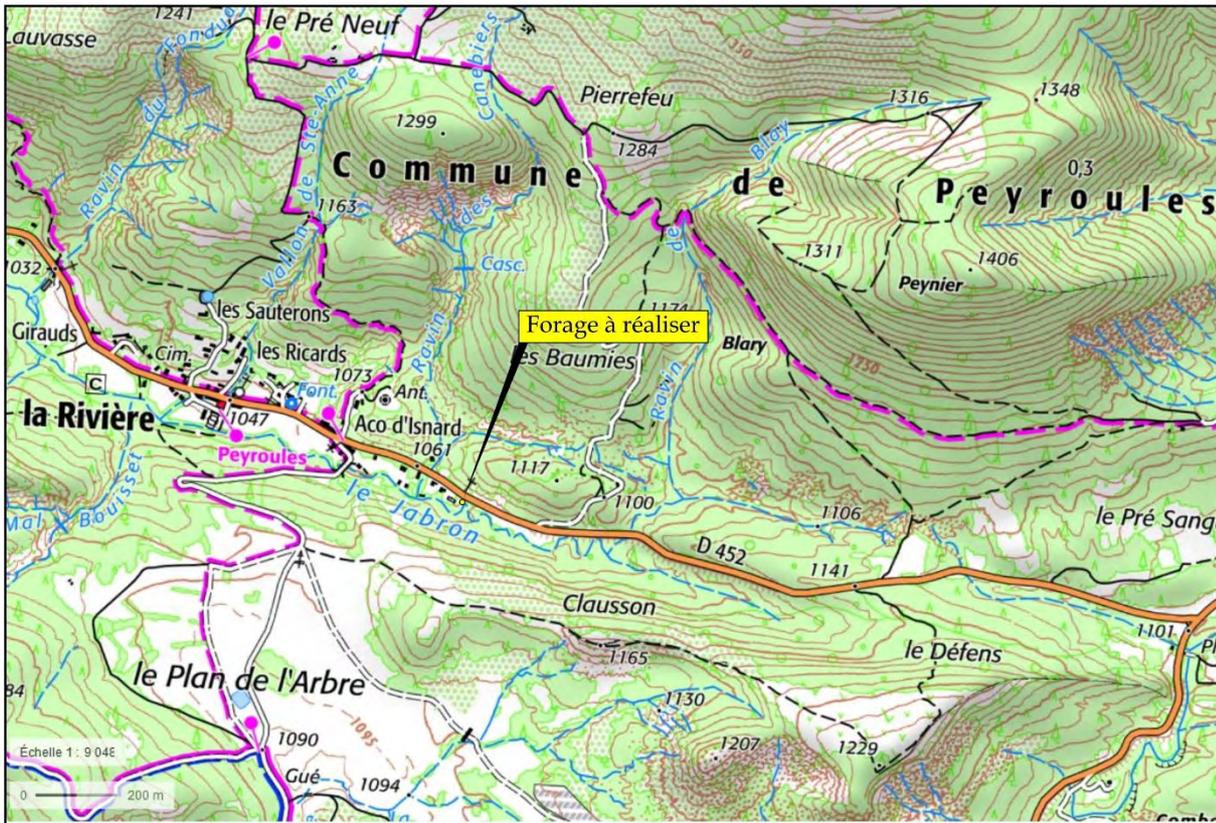


Figure 1 : Plan de situation

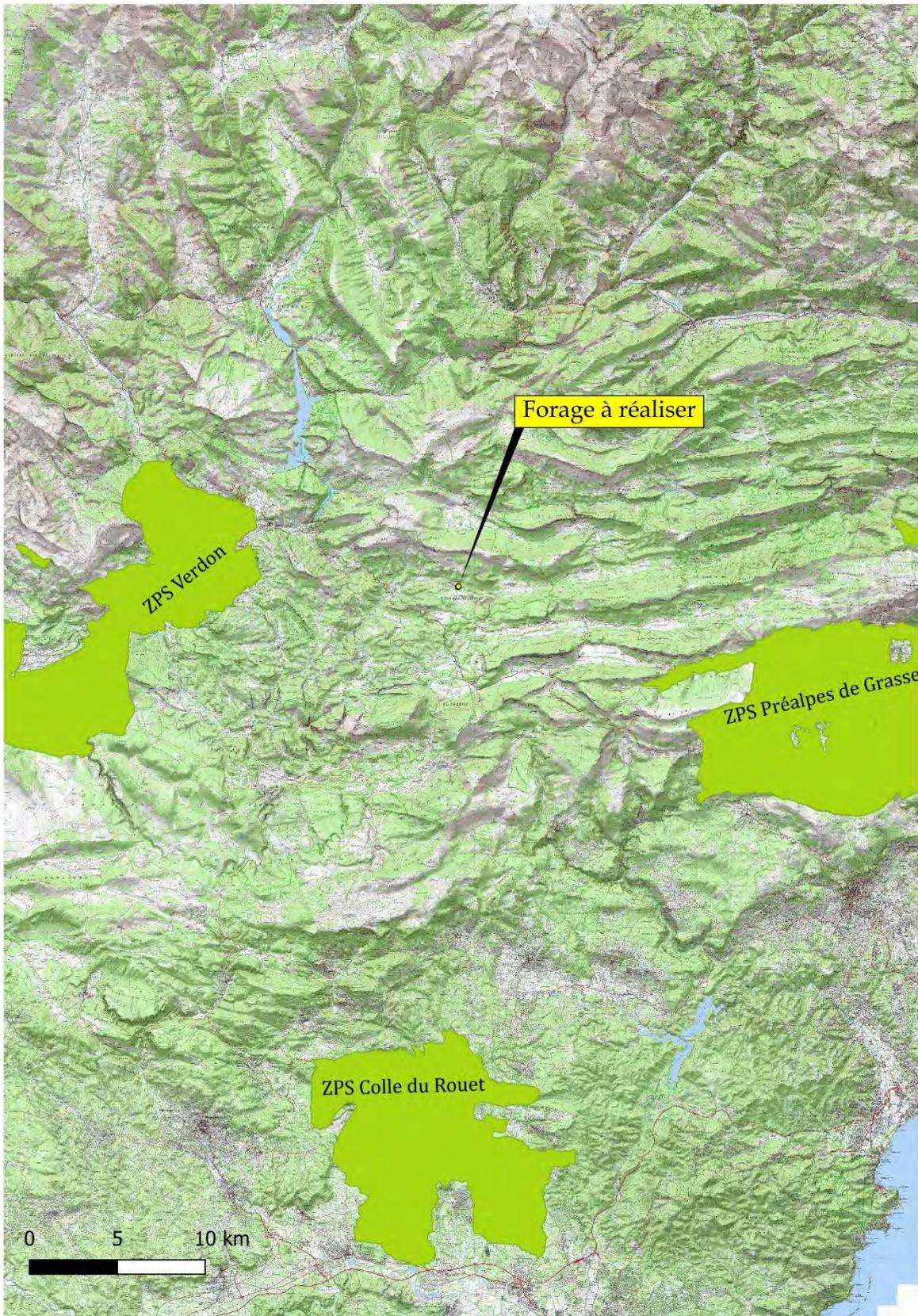


Figure 2 : ZPS Natura 2000 les plus proches

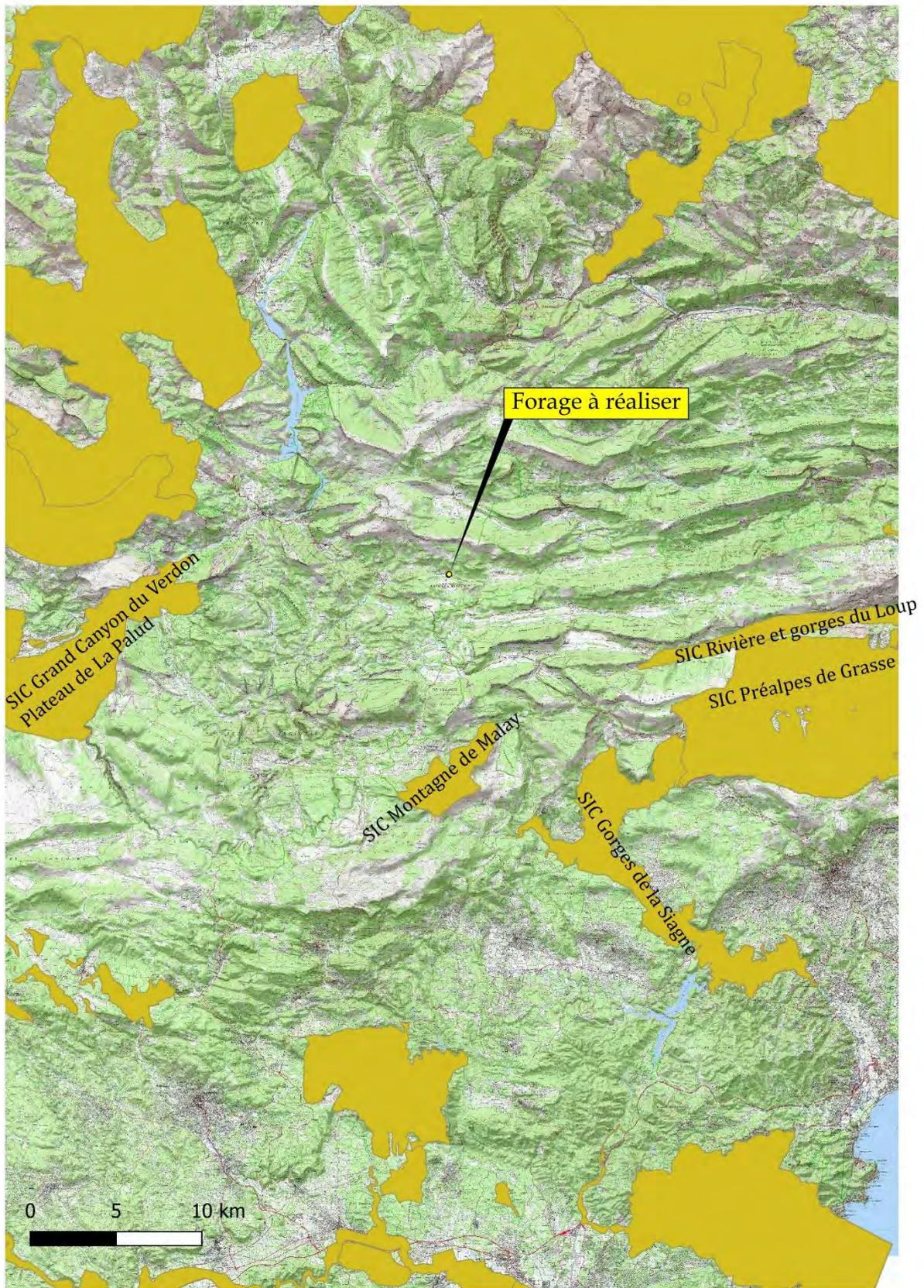


Figure 3 :SIC Natura 2000 les plus proches

c. Etendue du projet, de la manifestation **ou de l'intervention**

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si **connue**) : (m²) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- < 100 m² 1 000 à 10 000 m² (1 ha)
 100 à 1 000 m² > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)
- Emprises en phase chantier : environ 80 m² (pour foreuse et véhicules de liaison)
- Aménagement(s) connexe(s) : aucun

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention génèrera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

La plateforme où aura lieu le forage fera l'objet d'un débroussaillage préalable.

.....
.....
.....
.....
.....

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de **l'intervention** :

- Projet, manifestation :

- diurne
 nocturne

Pour les forages

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- < 1 mois 1 an à 5 ans
 1 mois à 1 an > 5 ans

- Période précise si connue : septembre/octobre 2019

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

- Printemps Automne
 Eté Hiver

- Fréquence :

- chaque année
 chaque mois
 autre (préciser) : les travaux seront réalisés une seule fois

Pour les essais de pompage

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue : octobre 2020 ou mars 2021

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) : les travaux seront réalisés une seule fois

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

La plate-forme du forage fera l'objet d'un débroussaillage préalable. Les débits d'exhaure espérés étant plutôt faibles, il n'y a pas d'impact notable à craindre sur les ressources en eau souterraines et superficielles. Si des eaux souterraines sont recoupées par le forage de reconnaissance, les eaux d'exhaure du forage seront dirigées vers un bac de décantation, passeront à travers des ballots de paille puis iront s'infiltrer sur un replat alluvial. Les eaux des essais de pompage seront rejetées sur le replat alluvial et une partie de ces eaux pourront regagner le vallon du Jabron (secteur à écoulement non pérenne et qui sera probablement sec lors des essais de pompage). On observera si les pompages d'essai influencent la source de la Fontaine, située à proximité (il ne s'agit pas d'une source captée pour AEP, mais qui alimente une petite fontaine).

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : 50 K€

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €

2 Définition de la zone **d'influence** (concernée par le projet)

*La zone **d'influence** est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences **d'un** projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).*

*La zone **d'influence** est plus grande que la zone **d'implantation**. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :*

*Cocher les cases concernées et délimiter cette zone **d'influence** sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.*

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation **d'une** espèce en dehors de la zone **d'implantation**
- Bruits
- Autres incidences

On peut estimer que la zone d'influence sera de l'ordre de 200 m (bruit, poussière, selon les vents). Les vibrations seront très limitées à quelques mètres autour du forage.

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet **d'intérêt général**) de protection
- Parc Naturel Régional : PNR du Verdon
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) : ZNIEFF 2 Le Jabron et sa vallée (930020285)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

USAGES :

*Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone **d'influence**.*

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle :
- Autre (préciser **l'usage**) : ...zone remblayée

Commentaires :.....

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.



Rappel : le forage envisagé ne se situe dans aucune Zone Natura 2000, ni même à proximité d'une zone Natura 2000

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :	X	A proximité, forêt de résineux et de feuillus
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :	X	A proximité, affleurements rocheux du Barrémien
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :	X	Vallon du Jabron (tronçon non pérenne) (à sec au droit du forage en étiage, quand le forage se fera)
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes			
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux			
Plantes			
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'**habitat** (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'**habitat et** surface) :

Néant, le projet (situé hors zones Natura 2000) n'entraînera pas de destruction ou de détérioration d'habitat.

Destruction ou perturbation **d'espèces** (lesquelles et nombre **d'individus**) :

Néant, le projet (situé hors zones Natura 2000) n'entraînera pas de destruction ou perturbation d'espèces.

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Néant (travaux en journée).

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu **d'intérêt communautaire** ou un **habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000**
- Une espèce **d'intérêt communautaire** est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible **d'avoir** une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande **d'autorisation** ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande **d'autorisation ou à la déclaration**, et remis au service instructeur.

A (lieu) : à compléter Signature : à compléter

Le (date) : à compléter

Où trouver **l'information** sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation** des incidences Natura 2000 » :

Sur le site internet de la DREAL :
<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Information cartographique CARMEN :

Sur le site internet de la DREAL :
http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map

- Dans les fiches de sites région PACA :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le DOCOB (document **d'objectifs**) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :
www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB

- Dans le Formulaire Standard de Données du site :

Sur le site internet de l'INPN :
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Après de l'animateur du site :

Sur le site internet de la DREAL :
<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- Après de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation** des incidences Natura 2000 »